

Juillet 2013

1 Améliorations
structurelles *page 2*

2 Paiements directs *page 7*

3 Production animale *page 13*

4 Droit foncier rural *page 17*

5 Autres activités *page 20*

6 Personnel du Service
de l'économie rurale *page 21*

Service de l'économie rurale
Case postale 131 / Courtemelon
2852 Courtételle
Tél. : 032 420 74 00
Fax : 032 420 74 01
Courriel : secr.ecr@jura.ch
Site internet : www.jura.ch/ecr

Service de l'économie rurale

Rapport d'activité

2012



1 Améliorations structurelles

1.1. Contributions pour bâtiments

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dossiers	14	13	10	8	14	16	19
Contributions cantonales	995'200.-	1'181'200.-	995'800.-	1'116'500.-	846'100.-	1'093'300.-	1'281'600.-
Contributions fédérales	1'115'000.-	1'455'400.-	769'200.-	976'300.-	1'128'700.-	1'221'800.-	1'003'600.-
Total contributions	2'110'000.-	2'636'600.-	1'765'000.-	2'092'800.-	1'974'800.-	2'315'100.-	2'285'200.-

1.2. "Crédits d'investissements" (CI) et "Aide à l'exploitation paysanne" (AEP)

Tous les nouveaux dossiers de prêts CI et AEP sont soumis au système du "rating" suisse melio testé au cours des exercices précédents.

Les résultats du "rating" déterminent le type et le niveau d'intensité du suivi de l'exploitation après l'octroi du prêt et jusqu'au remboursement intégral de celui-ci.

1.2.1. "Crédits d'investissements" (CI)

Nombre de dossiers traités :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Aides initiales	24	15	13	10	13	16	8
Constructions et transformations de ruraux	21	28	25	25	39	33	22
Habitations	10	10	9	11	15	15	15
Diversification	5	2	2	3	3	5	7
Personnes morales	10	5	5	11	3	8	5
Total	70	60	54	64	73	77	57

Montant des investissements et des prêts octroyés pour l'ensemble de ces projets :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Montant des investissements	26'000'000.-	30'735'000.-	26'629'000.-	33'313'000.-	36'303'400.-	31'469'100.-	24'238'990.-
Prêts octroyés	9'000'000.-	8'425'000.-	8'753'000.-	8'696'000.-	10'502'600.-	11'981'900.-	8'005'400.-

Le nombre de dossiers traités reste constant; celui des aides initiales ou aides à l'installation reste faible par rapport au besoin théorique de relève.

1.2.2. "Aide à l'exploitation paysanne" (AEP)

Nombre de dossiers traités :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Conversion de dettes	14	15	18	15	18	6	3
Situation financière difficile	12	3	2	2	1	4	14
Total	26	18	20	17	19	10	17

Endettement et prêts octroyés pour l'ensemble de ces dossiers :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Endettement	17'000'000.-	10'285'400.-	16'456'300.-	14'997'600.-	12'329'400.-	6'319'790.-	11'203'980.-
Prêts octroyés	2'000'000.-	1'730'800.-	2'767'000.-	2'043'200.-	2'908'000.-	1'316'000.-	679'500.-

1.2.3. Bilan

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CI	56'000'000.-	59'400'000.-	59'465'000.-	61'378'000.-	61'390'000.-	60'401'000.-	60'406'000.-
AEP	10'000'000.-	10'148'000.-	10'650'000.-	10'948'000.-	11'098'000.-	11'547'000.-	11'847'000.-
Dossiers actifs	1'000	1'000	990	960	900	837	855

Un crédit cantonal supplémentaire de 150'000.- a été attribué au bilan AEP, ce qui a rendu possible l'obtention d'un crédit fédéral équivalent (150'000.-).

1.3. "Prêts de développement rural" (PDR)

En 2012, un seul projet de diversification a été soutenu par l'octroi d'un prêt cantonal sans intérêts d'un montant de 40'000.- correspondant à des investissements totaux équivalents à ce montant.

1.4. "Fonds de développement rural durable"

Le fonds de développement rural durable a pour but de soutenir la réalisation de projets conformes au principe du développement durable. Le soutien est apporté sous forme de prêts sans intérêts. Ce fonds cantonal est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

En 2012, un seul projet agricole a été soutenu par l'octroi d'un prêt cantonal sans intérêts d'un montant de 5'000.- provenant de ce fonds. Ces aides ont généré des investissements d'un montant total de 18'000.-.

1.5. Contributions pour améliorations foncières

Nombre de communes actuellement en procédure de remaniement parcellaire	12 (Boncourt, Bressaucourt, Buix, Corban-Courchapoix-Montsevelier (CCM), Courtételle, Dampheux, Grandfontaine, Le Noirmont, Rebeuvelier, Rocourt)
Entrée en possession des nouvelles terres dans un remaniement parcellaire	-
Dissolution de syndicats de remaniement parcellaire	Rossemaison – Delémont-Sud – Courtételle-Est
Constitution d'un syndicat de remaniement parcellaire	-
Approvisionnement en eau de villages et de fermes, en préparation	SEFIII, Val-Terbi, St-Brais-Sceut, Soulce, Undervelier, Soubey, La Chaux, Epiquerez, différents petits projets
Approvisionnement en eau de villages et de fermes, en réalisation	Pleigne, Bourrignon, Les Bois, SEF III, Les Enfers, Courrendlin, Vermes, différents petits projets
Accès de fermes et desserte rurale, en préparation	Soubey, Les Bois (syndicat af), Glovelier, Montsevelier, Vermes-Envelier, Bassecourt-Develier, Vermes-Raymontpierre, différents petits projets
Accès de fermes et desserte rurale, en réalisation	Ocourt, Montmelon, La Jacoterie-Frénois, différents petits projets
Amélioration desserte rurale simplifiée, en préparation	Bonfol, Mervelier,
Amélioration desserte rurale simplifiée, décidée	Coeuve
Amélioration desserte rurale simplifiée, en réalisation	Chevenez, Soulce, Vendlincourt, Miécourt,
Plan de gestion intégrée sylvo-pastoral (PGI), en préparation	Muriaux
Plan de gestion intégrée sylvo-pastoral (PGI), en réalisation	La Chaux-des-Breuleux

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Contributions cantonales	2'399'781.-	2'402'800.-	2'504'150.-	3'104'200.-	2'769'097.-	2'098'618.-	2'245'063.-
Contributions fédérales	2'693'160.-	2'928'330.-	3'122'049.-	2'698'671.-	3'097'730.-	1'951'294.-	2'143'194.-
Total	5'092'941.-	5'331'130.-	5'626'199.-	5'802'871.-	5'866'827.-	4'049'912.-	4'388'257.-

Différents chantiers d'améliorations foncières de longue durée se sont poursuivis. De nouveaux chantiers se sont ouverts conformément à la planification, dont deux grandes étapes de travaux dans le cadre des remaniements parcellaires de CCM et de Grandfontaine. Dans d'autres projets importants, les travaux préparatoires ont avancé normalement (Projets généraux des RP Courtételle et Rocourt, Eau Val Terbi, SEF III, Syndicat de chemins Les Bois 2, AFS Coeuve, chemins Soubey, route Vermes-Envelier, route Bassecourt-Develier, PGI Muriaux).

Quelques remarques :

- En 2012, les moyens mis à disposition par l'OFAG comme subventions pour les améliorations structurelles (améliorations foncières, constructions rurales, PDR) se sont élevés à 3 millions de francs, alors que le Canton avait prévu de participer à hauteur de 3,8 millions de francs de moyens cantonaux. Une issue positive des débats PA 14-17 au sujet d'une augmentation de 10 millions de francs par année au budget de l'OFAG pour les améliorations structurelles en Suisse permettrait certainement de rétablir l'équilibre nécessaire pour une utilisation optimale des fonds.
- La planification agricole engagée sur la commune de Mervelier en 2011 s'est terminée en 2012. Cette commune a fait l'objet d'un remaniement parcellaire dans les années 1940. Différents problèmes ont justifié une telle démarche de planification: grande densité de chemins, état des chemins, état des drainages, potentiel de remise à ciel ouvert de ruisseaux, réseau écologique, etc. Les opérations ont été conduites par la FRI, avec la participation du Service de l'économie rurale. Les exploitants agricoles et les autres milieux de la population ont été impliqués dans le processus. Comme résultat de cette démarche, différentes pistes et différents scénarios ont été proposés (voir rapport final FRI à disposition à ECR). Le 23 octobre 2012, une assemblée d'information a été proposée à la population de Mervelier. Les incertitudes du moment (PA 14-17) et les risques ressentis par les milieux agricoles (écologie, remise à ciel ouvert de ruisseaux) n'ont pas permis de dégager une bonne majorité d'agriculteurs derrière un projet de territoire. Le statu quo a été préféré pour le moyen terme.
- Le 29 novembre 2012, l'assemblée communale de Bonfol a voté les crédits pour engager une planification agricole sur son territoire. Les études débuteront donc en 2013.
- Le 20 juin 2012, le Parlement s'est prononcé sur une modification de la Loi sur les améliorations structurelles dans le but de mettre à jour le catalogue des mesures soutenues, par rapport à la liste fédérale: PDR et alimentation en eau et en électricité de fermes en plaine.



Accès de ferme Greierlet à Montsevelier - Avant



Accès de ferme Greierlet à Montsevelier – Après



Alimentation en eau dans le cadre du PGI La Chaux



Remplacement du passage supérieur af CJ à Vendlincourt



RP Grandfontaine, plantation d'une nouvelle haie



RP Grandfontaine, nouveau chemin béton



Améliorations foncières simplifiées à Miécourt

2 Paiements directs

2.1. Evolution des structures et de la production

Le recensement a eu lieu au début du mois de mai. Pour les bovins, les effectifs ont été recensés sur la base de la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA). Toutes les autres données ont été saisies avec succès sur Internet par le site www.acorda.ch. Les principaux résultats figurent dans le tableau ci-dessous.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Surfaces agricoles (ha)	40'242	40'135	40'292	40'387	40'543	40'377	40'388	40'163
Céréales fourragères (ha)	3'205	3'066	2'772	2'355	2'576	2'492	2'374	2'910
Céréales panifiables (ha)	3'194	3'000	2'651	2'881	3'071	3'048	2'862	3'124
Blé fourrager (ha)	636	976	1'017	825	635	525	496	432
Maïs ensilage (ha)	2'386	2'320	2'392	2'455	2'573	2'526	2'588	2'440
Maïs grain (ha)	260	226	208	196	146	105	100	119
Betteraves sucrières (ha)	342	340	339	348	346	308	337	338
Betteraves fourragères (ha)	80	67	75	63	60	51	55	46
Pommes de terre (ha)	63	58	56	50	46	43	43	43
Colza (ha)	832	876	906	924	901	929	957	909
Tournesol (ha)	41	66	57	48	53	64	62	70
Pois protéagineux (ha)	145	151	139	121	86	74	73	134
Tabac (ha)	51	48	40	42	42	45	42	41
Prairies artificielles (ha)	6'638	6'789	7'156	7'196	7'211	7'355	7'531	7'352
Prairies extensives (ha)	1'351	1'382	1'420	1'499	1'597	1'884	1'842	1'941
Prairies peu intensives (ha)	1'113	1'055	1'023	922	848	774	747	687
Pâturages attenants (ha)	8'209	8'189	8'221	8'182	8'110	7'941	7'837	7'648
Pâturages extensifs (ha)	987	1'061	1'164	1'198	1'337	1'501	1'582	1'620
Vaches, lait commercialisé (têtes)	15'487	15'596	15'610	15'865	16'420	15'989	15'500	15'912
Vaches, lait non commercialisé (têtes)	991	897	878	823				
Vaches mères et nourrices (têtes)	5'354	5'869	6'282	6'531	6'734	7'083	7'118	7'173
Autres bovins (têtes)	35'447	35'422	35'604	37'186	36'784	36'724	35'191	35'493
Juments poulinières (têtes)	1'119	1'105	1'077	1'050	1'102	1'066	1'032	?
Autres chevaux (têtes)	3'457	3'527	3'972	3'713	4'081	3'901	3'935	?
Porcs (têtes)	16'711	16'812	16'688	15'701	14'699	15'114	15'000	?
Moutons (têtes)	5'161	5'067	5'143	5'276	5'139	4'995	5'095	?
Caprins (têtes)	1'208	1'201	947	1'422	1'696	1'953	2'074	?
Volailles (têtes)	77'952	86'393	85'831	80'464	73'891	77'002	121'140	?
Total des contributions octroyées (paiements directs, estivage, culture des champs, OQE)	87.6 mios	88.6 mios	91.0 mios	88.7 mios	100.97 mios	100.52 mios	103.64 mios	104.25 mios

2.2. Mesures favorisant la qualité biologique et la mise en réseau des surfaces de compensation écologique

L'Ordonnance sur la qualité écologique (OQE), entrée en vigueur en 2001, permet de verser des contributions pour les surfaces de compensation écologique de bonne qualité biologique ainsi que pour les surfaces inscrites dans un projet régional de mise en réseau.

En 2012, les primes versées pour la qualité biologique se sont élevées à **1'553'880 Frs** et 20 réseaux ont bénéficié de contributions pour un montant de **2'262'175 Frs**. La Confédération alloue 80% de ces contributions et les 20% restant sont à la charge du canton.

2.2.1. Réseaux écologiques

N°	Nom du réseau	Période de mise en réseau	Périmètre	SAU dans le périmètre	Porteur de projet
1	Réseau de Soulce	2011-2016 (2 ^{ème} période)	Commune de Soulce. Dans le cadre de la conception évolutive du paysage (CEP).	312 ha	Commune de Soulce
2	Réseau de Courroux	2012-2017 (2 ^{ème} période)	Commune de Courroux. Dans le cadre du remaniement parcellaire.	905 ha	Association Birse-Scheulte
3	Réseau Vendline-Coeuvatte	2012-2017 (2 ^{ème} période)	Communes de Beurnevésin, Bonfol, Coeuve, Dampfreux, Lugnez, Vendlincourt.	2'656 ha	Chambre jurassienne d'agriculture
4	Réseau d'Undervelier	2007-2012	Commune d'Undervelier. Extension du réseau de Soulce.	477 ha	Commune d'Undervelier
5	Réseau de la Vallée du Doubs	2007-2012	Entité paysagère "Clos du Doubs et Vallée du Doubs" Le périmètre initial et ses extensions ont été fusionnés dans le courant de l'année 2010.	4'853 ha	Société d'agriculture du Clos du Doubs
6	Réseau de Rebeuvelier	2008-2013	Commune de Rebeuvelier. Dans le cadre du remaniement parcellaire.	338 ha	Syndicat d'améliorations foncières
7	Réseau CCM	2009-2014	Communes de Courchapoix, Corban, Montsevelier. Dans le cadre du remaniement parcellaire.	984 ha	Syndicat d'améliorations foncières
11	Réseau Baroche+	2010-2015	Entité paysagère de la Baroche à laquelle sont ajoutées les communes de Cornol et Courgenay.	2'993 ha	Chambre jurassienne d'agriculture
13	Réseau de Soyhières et environs	2011-2016	Commune de Soyhières + Secteur du Vorbourg (Commune de Delémont).	597 ha	Association du Paradis des Lièvres (ensemble des exploitants adhérant au projet)
14	Réseau de Buix (Le Maira)	2011-2016	Secteur du Maira à Buix (Commune de Basse-Allaine).	109 ha	Association d'exploitants
15	Réseau de Glovelier-Sceut-Saulcy	2011-2016	Communes de Saulcy (en partie), Glovelier (en partie), Boécourt (en partie).	482 ha	Association d'exploitants
16	Réseau de Delémont	2011-2016	Commune de Delémont.	680 ha	Chambre jurassienne d'agriculture
17	Réseau de Chevenez	2011-2016	Localité de Chevenez sur la commune de Haute-Ajoie.	1009 ha	Chambre jurassienne d'agriculture

18	Réseau du Löwenburg	2012-2017	Domaine du Löwenburg sur la commune de Pleigne.	146 ha	Fondation Christoph-Merian-Stiftung
19	Réseau de Vicques	2012-2017	Commune de Vicques.	618 ha	Association Birse-Scheulte
20	Réseau des Franches-Montagnes	2012-2017	Entité paysagère des Franches-Montagnes.	8398 ha	Chambre jurassienne d'agriculture
21	Réseau de Boécourt	2012-2017	Commune de Boécourt.	609 ha	Chambre jurassienne d'agriculture
21	Réseau de Grandfontaine	2012-2017	Commune de Grandfontaine dans le cadre du remaniement parcellaire.	625 ha	Syndicat d'améliorations foncières
23	Réseau de Bourrignon	2012-2017	Commune de Bourrignon.	857 ha	Chambre jurassienne d'agriculture
24	Réseau de Haute-Ajoie	2012-2017	Extension du réseau de Chevenez sur les localités de Damvant, Réclère et Roche d'Or.	823 ha	Chambre jurassienne d'agriculture
25	Réseau de Alle	2012-2017	Extension du réseau Baroche+ sur la commune de Alle.	705 ha	Chambre jurassienne d'agriculture
TOTAL :				29'176 ha	

En 2012, 8 nouveaux projets de mise en réseau ont été mis en œuvre et validés par les instances cantonales (Service de l'économie rurale et Office de l'environnement). A noter que le canton du Jura ne verse pas contributions pour le réseau du Löwenburg étant donné que la Fondation qui exploite les surfaces de ce périmètre a son siège social dans le canton de Bâle campagne.

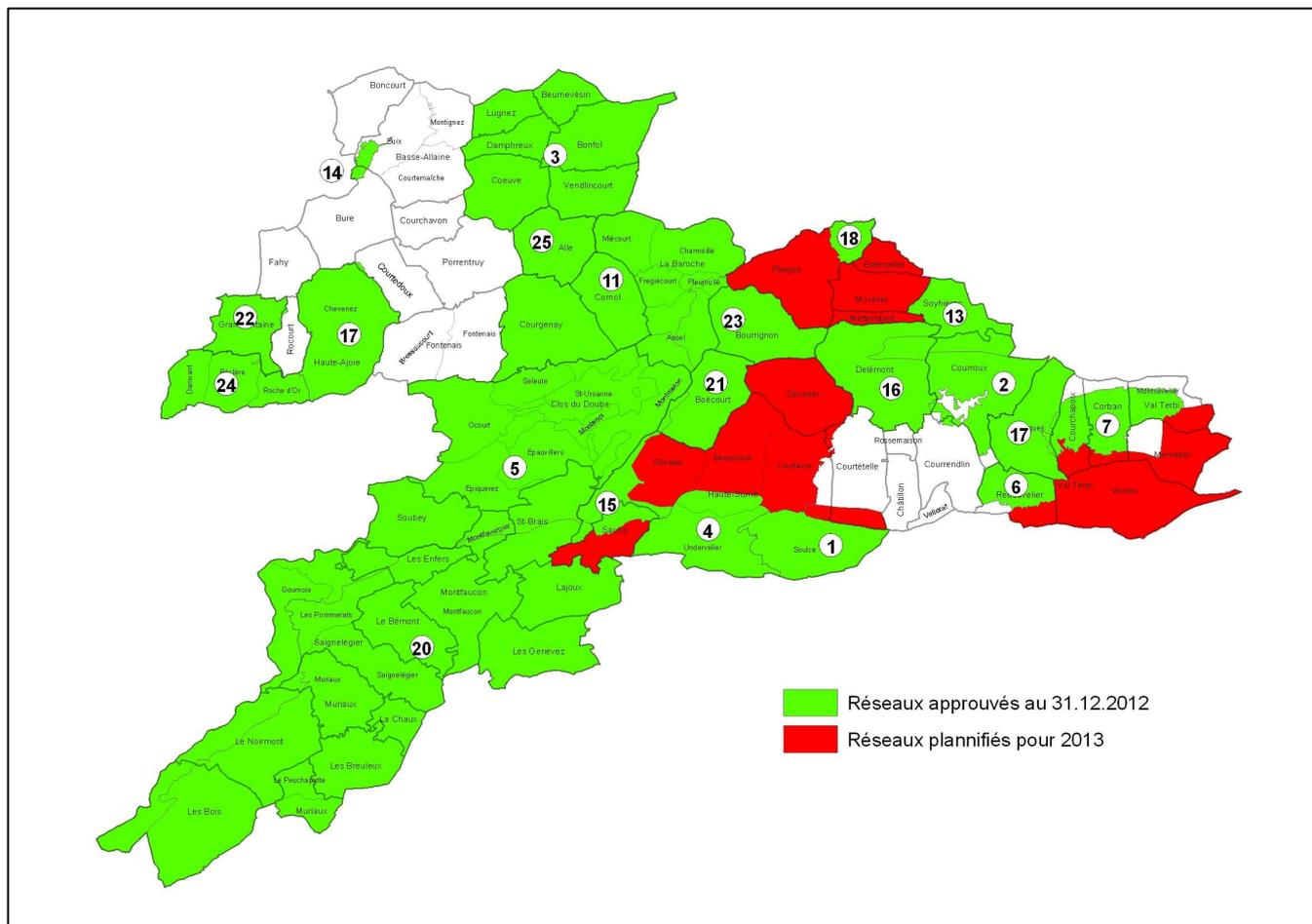
Le périmètre initial du réseau de Courroux (périmètre du remaniement parcellaire) est arrivé au terme de sa première période de mise en réseau à la fin de l'année 2011. Pour sa reconduction pour une nouvelle période de 6 ans, la partie située sur le versant de Courroux et appartenant au périmètre de l'extension du réseau au nord de la commune, mis en réseau en 2009, lui a été joint. Le versant de Soyhières de ce périmètre d'extension a été joint au réseau de Soyhières et environs.

Une association d'exploitants, nommée *Association Birse-Scheulte*, reprend le rôle de porteur du projet de Courroux et porte également le projet de Vicques.

Le réseau Vendline-Coeuvatte a également été reconduit pour une nouvelle période de 2012 à 2017.

Les réseaux d'Undervelier et de la Vallée du Doubs ont atteint le terme de leur période de mise en réseau à la fin de l'année 2012 et seront reconduits pour une période de 2013 à 2018. Le réseau d'Undervelier sera fusionné avec le réseau de Soulce et les autorités communales vont laisser le rôle de porteur de projet à une association d'exploitants.

3 nouveaux réseaux ont été annoncés pour l'année 2013. Il s'agit des réseaux de la Haute-Sorne (Glovelier, Bassecourt, Courfaivre et Develier), du Haut-Plateau (Pleigne, Mettembert, Movelier et Ederswiler) et de Vermes et environs (Vermes et une partie de Mervelier, Monsevelier et Rebeuvelier Vicques qui n'est pas encore en réseau). Une extension du réseau de Glovelier-Sceut-Saulcy est également prévue en 2013 au Sud de la commune de Saulcy.



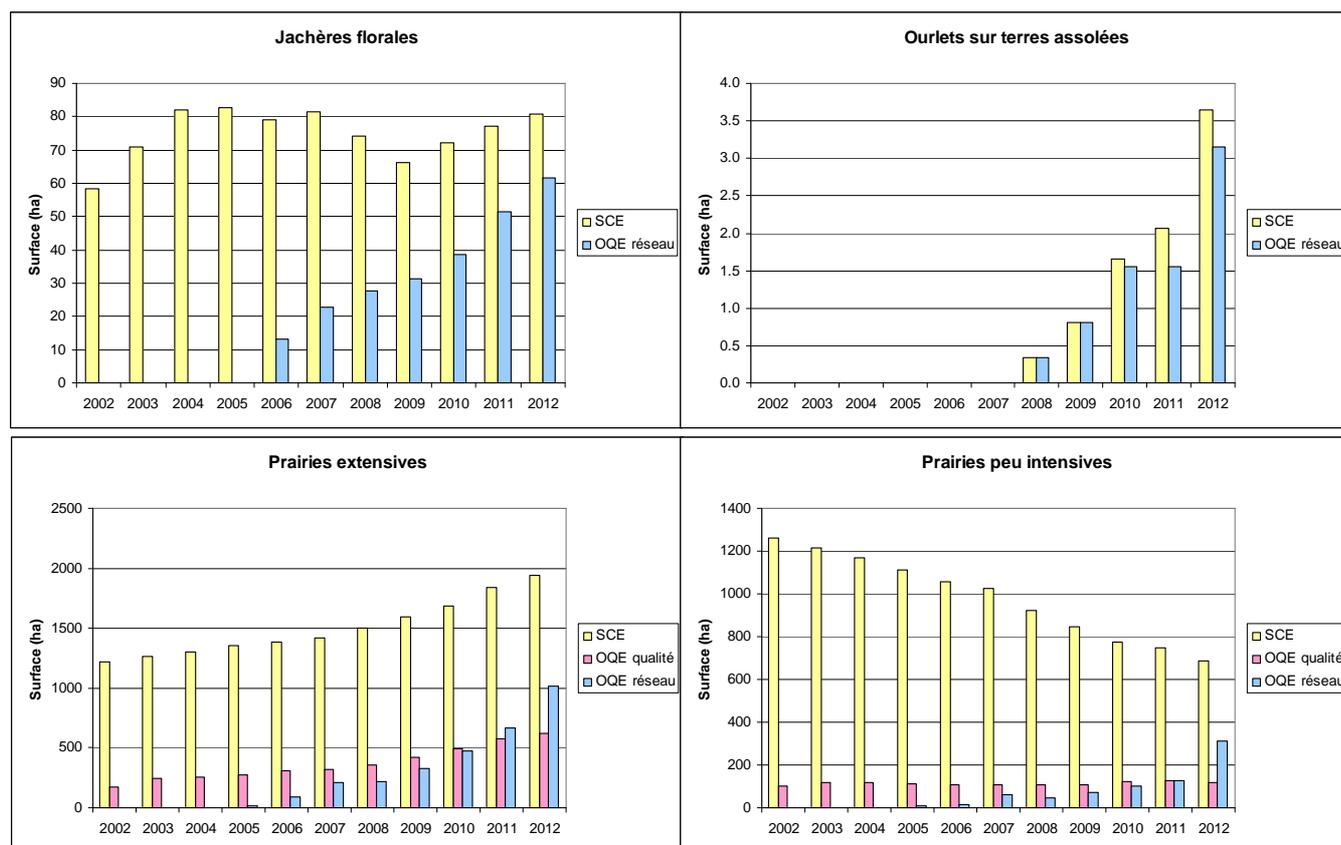
Carte des réseaux écologiques dans le canton du Jura

2.2.2. Evolution des surfaces (en ha) bénéficiant de contributions selon l'OQE

QUALITE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Prairies extensives	251.56	258.52	278.50	308.77	321.31	361.65	420.11	498.16	578.55	621.23
Prairies peu extensives	116.17	116.51	110.41	105.62	106.87	107.19	106.02	121.00	130.53	119.17
Pâturages extensifs	-	-	-	-	-	138.74	463.53	621.21	804.10	935.64
Pâturages boisés	-	-	-	-	-	45.24	58.33	73.88	77.79	91.68
Surfaces à litière	3.16	3.77	7.53	9.11	9.11	11.27	12.82	13.28	14.62	13.66
Haies, bosquets avec bande herbeuse	7.60	8.32	9.91	12.69	14.77	18.44	40.80	47.72	59.20	67.37
Arbres fruitiers haute-tige ¹	18.95	24.64	32.08	35.45	45.38	59.50	68.95	102.78	126.68	136.84
Vignes à haute diversité biologique	-	-	-	-	-	-	6.76	6.76	6.76	6.76
Totaux	397.44	411.76	438.43	471.64	497.44	742.03	1'177.32	1'484.79	1'798.33	1'992.35

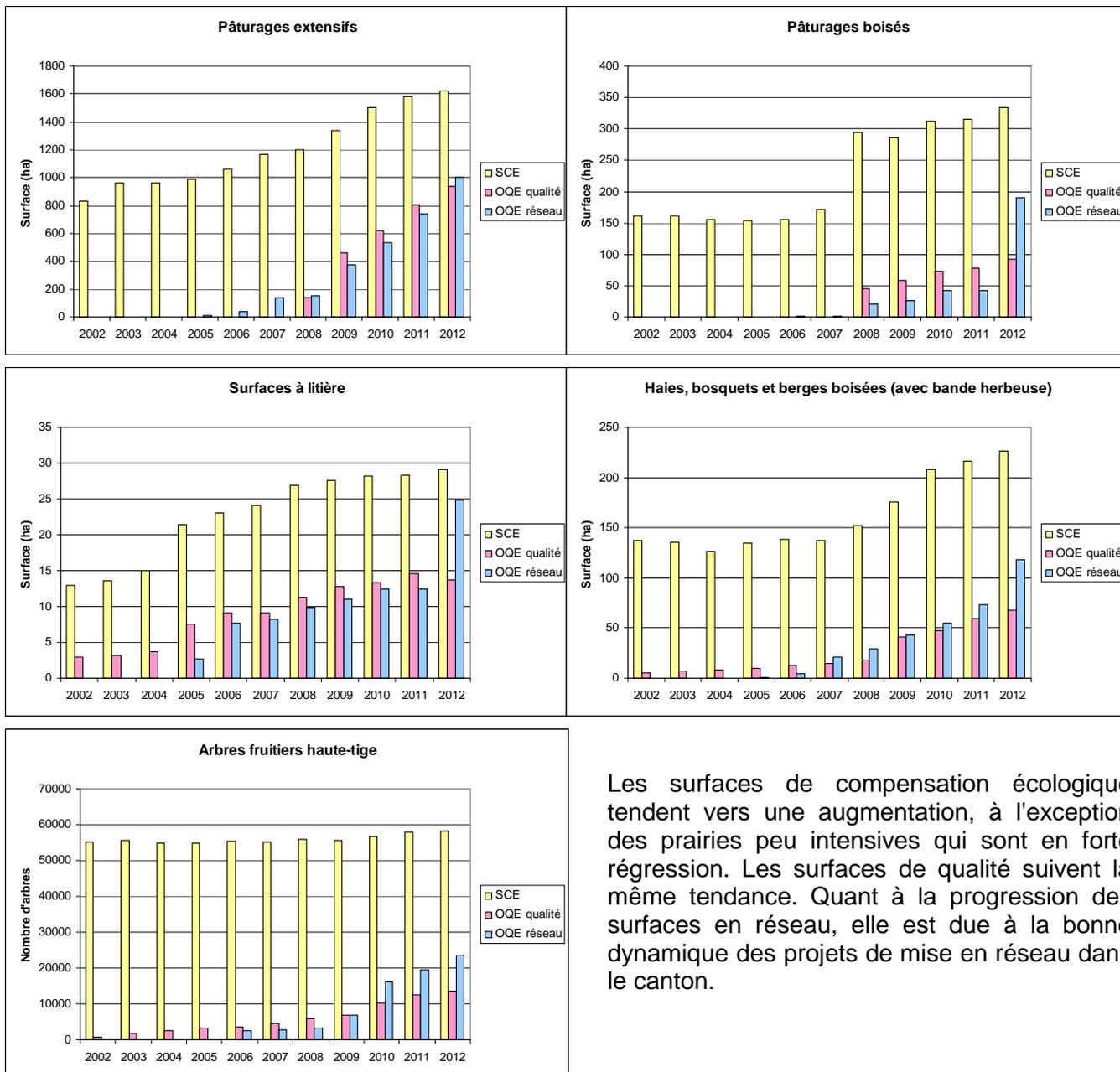
¹ Conversion en SCE : 1 are par arbre.

RESEAUX	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Jachères florales	-	-	-	13.15	22.81	27.56	31.32	38.60	51.35	61.52
Jachères tournantes	-	-	-	-	-	-	-	-	0.45	0.45
Ourlets sur terres assolées	-	-	-	-	-	0.33	0.80	1.56	1.56	3.15
Bandes culturales extensives	-	-	-	-	-	-	-	0.80	2.31	3.21
Prairies extensives	-	-	17.25	93.32	209.68	223.28	333.80	476.07	667.66	1'014.44
Prairies peu intensives	-	-	11.78	16.17	61.36	47.01	72.98	101.79	129.67	312.55
Pâturages extensifs	-	-	12.40	37.88	138.33	152.12	375.03	535.40	740.60	1'000.52
Pâturages boisés	-	-	-	1.68	1.68	20.77	25.82	42.26	41.77	189.81
Surfaces à litière	-	-	2.71	7.63	8.16	9.90	10.97	12.38	12.41	24.91
Haies, bosquets avec bande herbeuse	-	-	0.54	4.41	21.26	28.96	43.28	54.86	72.84	117.73
Arbres fruitiers haute-tige ¹	-	-	-	24.84	29.15	33.20	68.60	161.10	193.72	236.29
Arbres isolés indigènes ¹	-	-	-	1.48	1.53	2.69	4.03	639	9.79	13.21
Vignes à haute diversité biologique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.86
Autres surfaces de compensation écologique dans la SAU ²	-	-	-	-	4.38	26.37	37.85	113.98	88.22	7.18
Totaux	-	-	44.68	200.56	498.34	572.19	1'004.48	1'545.19	2'015.91	2'991.83



¹ Conversion en SCE : 1 are par arbre.

² Types 16 : Haies en pâturage extensif.



Les surfaces de compensation écologique tendent vers une augmentation, à l'exception des prairies peu intensives qui sont en forte régression. Les surfaces de qualité suivent la même tendance. Quant à la progression des surfaces en réseau, elle est due à la bonne dynamique des projets de mise en réseau dans le canton.

3 *Production animale*

3.1. Dépenses 2012 en faveur de l'élevage

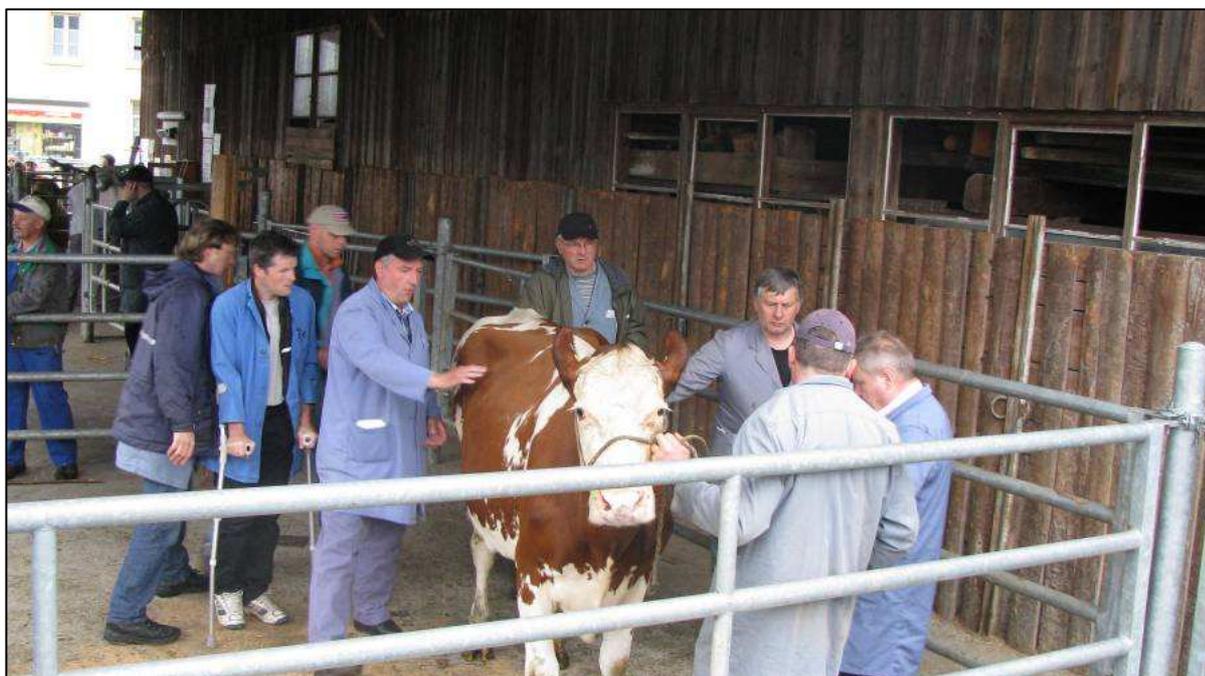
Bovins	670'458 Frs
Chevaux	390'439 Frs
Menu bétail	37'690 Frs
TOTAL	1'098'587 Frs

3.2. Marchés publics de bétail

Les marchés publics de bétail ont permis d'écouler 3808 têtes de bétail en 2012. En moyenne, les animaux commercialisés ont obtenu une surenchère de 17 cts (14 cts en 2011), ce qui équivaut à Fr. 89.- par tête, respectivement Fr. 339'000.- pour l'année.

Ces marchés revêtent une importance capitale pour la formation des prix. En effet, Proviande établit chaque vendredi la table des prix hebdomadaires en fonction des informations reçues des abattoirs, mais surtout des prix réalisés sur les marchés. Ces prix étant publics et transparents, ils jouent un rôle correcteur important, spécialement lorsqu'il y a de la surenchère.

Nombre de jours de marché	35
Têtes de bétail commercialisées	3808
Têtes de bétail au bénéfice d'une contribution	3690
Contributions	585'895 Frs



Les marchés revêtent une importance capitale pour la formation des prix du bétail

3.2.1. Nombre de marchés publics de bétail bovin organisés et nombre de bêtes au bénéfice d'une contribution

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de marchés	33	30	30	32	31	34	35	35
Nombre de têtes	2963	3427	3288	3202	3911	3628	3719	3690

3.3. Marchés de moutons

Les marchés de moutons ont fait l'objet d'un léger regain d'intérêt de la part des éleveurs en 2012. Le nombre de bêtes annoncé ne permet toutefois pas, pour l'instant du moins, d'en organiser plus.

3.3.1. Nombre de marchés de moutons organisés et nombre de bêtes commercialisées

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de jours de marché	7	3	3	4	3	2	4	4
Nombre de têtes commercialisées	702	401	386	296	241	152	320	363

3.4. Organisation de concours

Le Service de l'économie rurale organise le concours intercantonal de taureaux à Saignelégier sur mandat de Swissherdbook. Il met également sur pied les concours ovins et caprins pour le compte des fédérations suisses respectives. En ce qui concerne les chevaux, les concours des étalons du printemps sont organisés au niveau cantonal. Ces manifestations sont mises sur pied en étroite collaboration avec les fédérations et les syndicats d'élevage.

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chevaux	Jours de concours	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½
	Nombre d'animaux ¹	47	65	55	54	51	50	53	49
Bovins	Jours de concours	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½
	Nombre d'animaux ¹	121	137	125	117	135	117	107	94
Ovins	Jours de concours	3	3	3	3	3	3½	3½	3½
	Nombre d'animaux ¹	852	804	720	740	655	694	640	582
Caprins	Jours de concours	3	3	3	3	3 ½	3	4	4
	Nombre d'animaux ¹	419	376	346	378	452	370	579	786

4.4.1. Concours cantonaux de chevaux

Les concours cantonaux ont eu lieu le 8 mars à Glovelier et Saignelégier et le 15 mars à Chevenez. Septante-sept étalons et élèves-étalons ont été présentés (76 en 2011). Sur les 38 élèves-étalons présentés, 24 ont été primés.

¹ - Chevaux (concours cantonaux) : étalons et élèves-étalons primés
 - Bovins (concours taureaux) : taureaux admis au Herd-book (en propriété d'éleveurs jurassiens)
 - Ovins et caprins : animaux primés

Des informations détaillées concernant l'élevage, y.c. les activités du Groupe cheval, sont présentées dans le rapport 2012 "Elevage chevalin dans le Canton du Jura". Il est à disposition chez les secrétaires de syndicats et au Service de l'économie rurale.



Concours cantonal à Chevenez, le 15 mars 2012

4.4.2. Concours intercantonaux de taureaux

Lors du concours de taureaux du 8 février à Tavannes, 44 taureaux ont été admis au herd-book, dont 21 en provenance du Canton du Jura. Le 21 septembre, les experts ont octroyé le droit au herd-book à 120 sujets lors du concours intercantonal de Saignelégier; 72 de ceux-ci étaient en propriété de Jurassiens. Les fédérations du Jura et du Jura bernois ainsi que le Service de l'économie rurale ont collaboré étroitement pour l'organisation.



Le concours intercantonal des taureaux a eu lieu le 21 septembre à Saignelégier (Photo: Bernadette Odiet)

4.4.3. Menu bétail

Les expert cantonaux ont apprécié 786 caprins (579 en 2011) lors des concours de printemps qui se sont déroulés du 23 au 27 avril sur 11 places différentes.



Concours de printemps à St-Ursanne

En automne, 582 ovins ont été regroupés sur 7 places pour être soumis à l'appréciation des juges (640 en 2011). Ces expertises se sont déroulées du 17 au 20 septembre.



Concours d'automne chez Fabrice Cerf à Courtemaîche

4 *Droit foncier rural*

4.1. Les prix licites

Le Service de l'économie rurale réalise **les expertises en matière de droit foncier rural et de fermages agricoles**. En 2012, 60 expertises de droit foncier rural ont été effectuées et facturées pour le compte de la Commission foncière rurale, des Offices des poursuites, des notaires et des particuliers. L'essentiel des requêtes a porté sur l'estimation du prix licite de terrains agricoles, le non-assujettissement d'anciens bâtiments agricoles aux dispositions de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) ainsi que la reconnaissance de la qualité d'exploitant à titre personnel à certains acquéreurs.

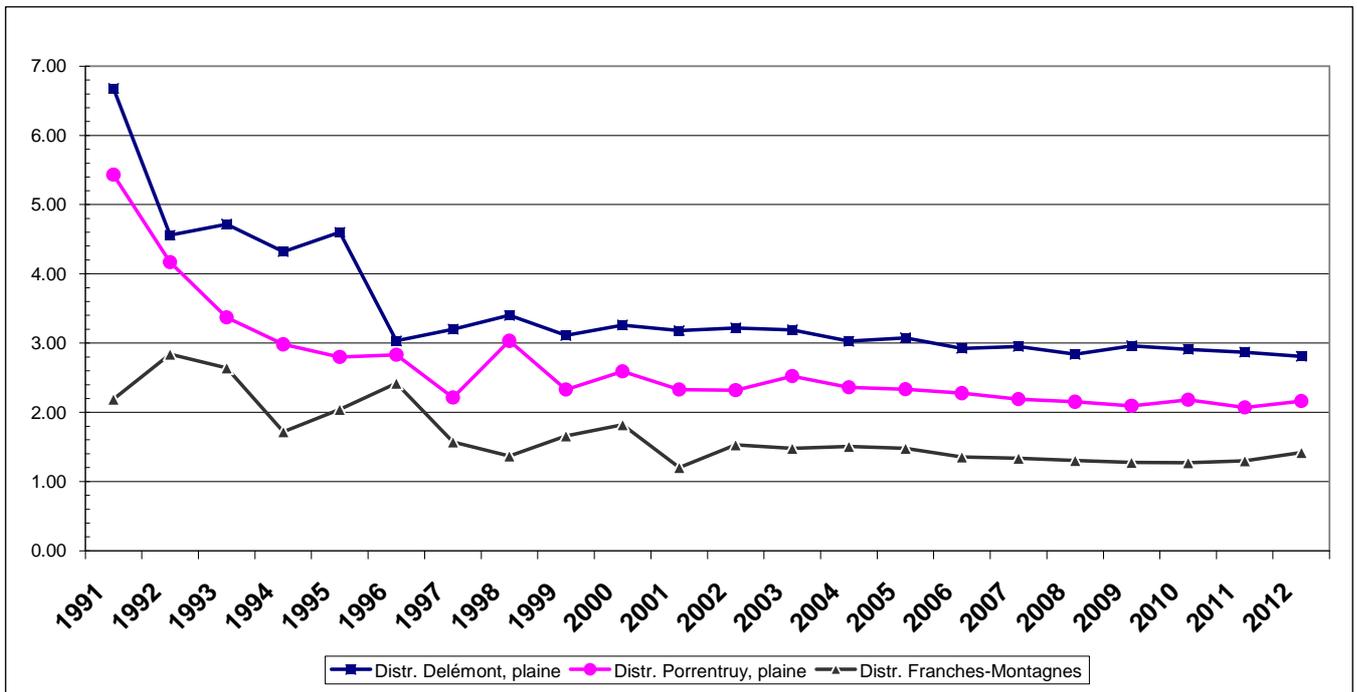
Nous avons traité une vingtaine d'autres dossiers en application de la loi sur le bail à ferme agricole (LBFA). Ces dossiers portaient sur l'approbation de fermages licites, de baux à durée réduite, de révisions de fermages communaux, etc. D'autre part, notre service a donné de nombreux renseignements usuels et répondu à des questions juridiques plus pointues. Nous avons également renseigné les administrés quand aux procédures d'application du droit foncier sur territoire cantonal. Enfin, d'autres services cantonaux ont fait appels à nos service pour réaliser quelques estimations diverses.

Les statistiques des prix des immeubles agricoles ont été publiées, en novembre 2012, en référence aux ventes de terrains inscrites au Registre foncier entre 2007 et 2012. Les prix licites, au sens de la LDFR, ont été déterminés à partir de ces statistiques. Le détail des statistiques des immeubles agricoles peut être consulté sur le site internet du Service de l'économie rurale, rubrique droit foncier (www.jura.ch/ecr).

4.2. Evolution du prix licite des immeubles et entreprises agricoles

Les ventes d'immeubles ou d'entreprises agricoles ne sont pas autorisées par la commission foncière rurale lorsque le prix de la transaction est surfait. Au sens de la LDFR, le prix d'acquisition est surfait quant il dépasse de plus de 5 % le prix payé en moyenne pour des entreprises ou des immeubles agricoles comparables de la même région au cours des cinq dernières années. Une statistique foncière est mise à jour chaque année. Concernant les terrains agricoles, le graphique suivant résume les prix de vente moyens pour les 20 dernières années des terrains agricoles dans les 3 districts:

Prix de vente moyens des terrains agricoles dans les districts jurassiens (Frs/m²)



Ce graphique reflète les effets sur les prix induits par l'introduction de la loi sur le droit foncier rural. Il dépeint l'évolution du prix au mètre pour les zones de plaine de Delémont et Porrentruy ainsi que pour les Franches-Montagnes. Une tendance similaire a été observée concernant l'évolution des prix licites pour les zones montagne de Delémont, zone collines et montagnes de Porrentruy.

A l'inverse, la pression sur les prix de ventes des terrains en zones des collines de Delémont s'est accrue, puisque une augmentation du prix a été enregistrée pour la deuxième fois consécutivement portant le prix à 2.60 frs/m² en 2011, après les niveaux bas atteints en 2009 (2.52 frs/m²) et 2010 (2.57 frs/m²). Cependant, les niveaux de 2007 et 2008 ne sont pas encore atteints (2.68-2.70 frs/m²). Nous pensons que les effets du développement des zones d'activités exercent une pression croissante sur le prix des terres agricoles. D'après la tendance observée ces dernières années, le développement de notre société va indubitablement continuer de raréfier nos surfaces d'assolement.

S'agissant des entreprises agricoles, le facteur de multiplication de la valeur de rendement pour l'obtention du prix licite passe en moyenne à 2.27, contre 2.18 en 2010 et 2.16 en 2009. Il retrouve ainsi un niveau similaire à celui de 2008 (2.24). En résumé, le prix des terres est assez stable. Pour les entreprises agricoles, le niveau des prix de vente indique un léger redressement.

5 *Autres activités*

5.1. Collaborations du Service de l'économie rurale avec d'autres instances

- Agridea
- Association suisse pour la construction agricole (ALB-CH)
- Comité de la Chambre jurassienne d'agriculture
- Comité de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin
- Comité de l'Association jurassienne des agriculteurs en production intégrée
- Comité de l'Organisme intercantonal de certification
- Comité de pilotage de la préparation du Comptoir Suisse 2013 (BL, BS, JU)
- Comité temporaire chargé de diriger le projet pilote fédéral visant à octroyer des paiements directs en faveur du paysage
- Commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)
- Commission de gestion de la caisse des épizooties
- Commission de la production bovine
- Commission des crédits agricoles
- Commission d'experts de l'espèce chevaline
- Commission intercantonale des pâturages boisés jurassiens
- Commission interjurassienne pour la formation professionnelle
- Commission interjurassienne pour la gestion des marques
- Commission pour la promotion de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois (PROJAB)
- Commission temporaire "Economie laitière"
- Commission temporaire "Ovins et caprins"
- Conférence des chefs de service de l'agriculture romande (CCSAR)
- Conférence des services latins chargés des améliorations structurelles
- Conférence suisse des chefs de services de l'agriculture
- Conseil de Direction de l'école d'ingénieurs de Changins
- Conseil de la Fondation rurale interjurassienne (FRI)
- Fondation pour le logement Soleure
- Forum national "Améliorations foncières"
- Groupe "Production animale de la Fondation rurale interjurassienne"
- Groupe de coordination A16

- Groupe de pilotage pour l'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD)
- Groupe de pilotage Vergers+
- Groupe de travail "ASA2011"
- Groupe de travail "Développement du tourisme rural"
- Groupe de travail "Sol-Air-Eau"
- Groupe de travail "LGE bis"
- Groupe de travail "OIC accréditation"
- Groupe de travail "Pâturages boisés" (GT-POLPATUB)
- Groupe de travail "Qualité des eaux de surface"
- Groupe de travail "Réseau Vendline-Coeuvatte"
- Groupe de travail pour l'étude d'un projet de construction d'une installation de biogaz à Courtemelon
- Groupe de travail temporaire "lièvre brun"
- Groupe des responsables de la viticulture romande
- Groupe pour la promotion de l'élevage du cheval (groupe "Cheval")
- Groupe utilisateur Acorda / Agridea
- Plate-forme "Aménagement du territoire de l'arc jurassien" (CEAT)
- Plate-forme OQE
- Suissemelio (Association suisse pour le développement rural), commission "améliorations foncières" et commission "honoraires et soumissions"

6 *Personnel du Service de l'économie rurale au 31 décembre 2012*

Chef de service	Jean-Paul Lachat	032 420 74 02
Administration	Clotilde Fleury	032 420 74 03
Comptabilité	Jean-Bernard Membrez	032 420 74 04
Améliorations foncières	Pierre Simonin	032 420 74 05
	Marie-Christine Arn, secrétaire	032 420 74 06
Crédits, constructions rurales	Pierre Frund	032 420 74 15
	Nicolas Lovy	032 420 74 07
	Françoise Berberat, secrétaire	032 420 74 08
Droit foncier rural	Hervé Schaffter	032 420 74 11
	Clotilde Fleury, secrétaire	032 420 74 03
Paiements directs, production végétale, prestations à caractère écologique, contributions d'estivage	Eric Amez-Droz	032 420 74 09
	Christian Vernier	032 420 74 13
	Marie-Christine Arn	032 420 74 06
	Franca Grasso, secrétaire	032 420 74 12
	Pierre-Olivier Donzé, secrétaire	032 420 74 12
Production animale	Stéphane Girardin, stagiaire	032 420 74 04
	Roger Biedermann	032 420 74 14
	Nadine Hulmann, secrétaire	032 420 74 12

Le Service de l'économie rurale compte 15 collaborateurs(trices) et 11.95 emplois équivalent plein temps.